

présent, et comme nous continuerons de l'appeler. C'est une mesure législative bien imaginée qui se faisait depuis longtemps désirer de l'avis de plusieurs d'entre nous et si un changement de nom lui vaut plus de gloire et d'intérêt, je suis parfaitement d'accord.

De toutes les questions soumises à l'étude de la Chambre pendant les années où notre parti détenait le pouvoir, ce fut l'une de nos meilleures réalisations et si le gouvernement actuel souhaite en changer le nom pour le rendre encore plus frappant et plus attrayant, c'est parfait. Mais j'ai des réserves au sujet du mot rural.

J'aimerais dire, monsieur l'Orateur, que je suis heureux que nous ayons dans une mesure législative, souligné une initiative fédérale en agriculture. Je parle de la compétence agricole dans son sens le plus vaste, parce que c'est une compétence conjointe et nous avons souligné, dans une foule d'articles, que c'est une initiative fédérale, de collaboration fédérale et provinciale. C'est très important et très heureux et si j'ai noté, ces derniers jours, quelque chose qui m'inquiète un peu, c'est la déclaration du premier ministre (M. Pearson) qui disait, selon les journaux, que la question du droit de retrait n'aurait plus beaucoup d'importance parce que le fédéral ne s'engagerait plus. Dans un pays aussi diversifié, particulièrement dans les domaines économiques, les initiations d'un gouvernement fédéral engagé, intéressé et renseigné sont absolument essentielles.

Si nous pouvons faire quoi que ce soit pour aider le ministre à donner plus de portée à cette mesure législative, plus de sens à l'initiative du gouvernement du Canada et l'appuyer dans ses efforts pour obtenir la collaboration des provinces, nous le ferons de tout cœur, j'en suis sûr. Nous ne voulons pas voir le gouvernement fédéral renoncer à des programmes avantageux pour tout le pays. Dans la mesure où la mesure législative reflète le désir du gouvernement d'y participer, de faire œuvre de pionnier, de prendre l'initiative, je l'approuve et je félicite le ministre et l'appuierai en ce qui concerne les amendements proposés.

• (9.30 p.m.)

M. A. D. Alkenbrack (Prince-Edward-Lennox): Monsieur l'Orateur, je ne prendrai pas trop du temps de la Chambre ce soir. Cependant, je veux exprimer l'intérêt que je porte à cette loi et à l'objectif pour lequel elle a été présentée il y a plusieurs années par le

[M. Macquarrie.]

gouvernement conservateur précédent. Bien entendu, je ne faisais pas partie de cette Chambre à ce moment-là, mais nous l'avons accueillie favorablement, surtout dans notre partie du pays, parce que j'étais alors maire de la ville de Napanee, où nous devons faire face à une disette d'eau très aiguë, alors qu'un tel programme est entré en vigueur par suite d'un accord conclu entre les gouvernement fédéral, provincial et municipal. Ce programme nous a procuré de l'eau en abondance, soit la chose la plus importante pour l'humanité.

J'ai ici une coupure du journal *Beaver* de Napanee que je croyais avoir le temps de porter à l'attention du ministre, parce que je sais qu'il éprouverait de l'intérêt à l'égard de cette illustration de ce que peuvent faire trois autorités qui s'unissent pour mettre en œuvre un tel programme visant à accroître l'alimentation en eau d'une municipalité et à reboiser ces aires d'alimentation qui sont nombreuses au Canada, mais dont l'état déplorable nuit aujourd'hui à notre pays. Ces régions ont besoin d'aménagement. Quelle magnifique occasion nous avons maintenant de le faire. Je parle d'expérience, étant l'un des pères du barrage de Second Depot Lake situé bien en haut de la rivière Napanee et constituant la preuve que l'ARDA et la conservation iront de pair et qu'on peut exploiter les ressources de notre pays, qui attendent depuis si longtemps.

Mettons-nous tous ensemble à cette œuvre. J'ai encore quelques remarques, monsieur l'Orateur. Je regrette que le gouvernement cherche à changer le nom de cette loi. L'ARDA est déjà un dicton dans tout le pays à cause des progrès importants qu'il a connus sous l'ancien gouvernement. Il a probablement marqué le pas depuis lors, mais j'espère qu'il reprendra, d'ici quelque temps, son rythme initial.

Les lettres ARDA forment ce qu'on pourrait appeler un sigle harmonieux. Je le demande au ministre, pourquoi changer maintenant ce sigle, ce mot commode. J'en ignore la raison. Certains disent qu'il s'agit de représailles de la part du gouvernement. Cela me rappelle la grande rivalité entre Rome et Carthage dont parle l'histoire ancienne. Les Romains haïssaient les Carthaginois et leurs politiques à tel point qu'après les avoir vaincus, ils détruisirent tous les édifices de Carthage et labourèrent le sol afin que le nom de Carthage ne signifie plus rien. Il me semble que c'est ce que le gouvernement libéral tente de faire maintenant: supprimer tout le titre de cette bonne loi adoptée de 1957 à 1962.

Je réaffirme l'intérêt vif et profond que j'éprouve pour cette mesure et ce qu'elle